

## FAITS SAILLANTS

### CONSEIL DES COMMISSAIRES – DU 15 AU 18 MARS 2022 | MONTRÉAL

**Le conseil des commissaires a poursuivi ses travaux sur le système éducatif du Nunavik. Dans le cadre des discussions de rappel, les commissaires ont été informés des exigences pour l'obtention du diplôme de fin d'études secondaires pour les élèves du Nunavik. La présentation comprenait un aperçu des cours obligatoires et complémentaires menant aux crédits requis pour obtenir un DES. Elle a également donné lieu à une discussion sur la langue d'enseignement au Nunavik et sur la nécessité de revoir en profondeur le modèle d'éducation bilingue actuellement utilisé dans les écoles de ce territoire. Le travail sur le développement d'un plan d'action pour améliorer le système éducatif du Nunavik a commencé. Ce plan d'action sera présenté au conseil des commissaires en décembre 2022.**

La directrice générale Harriet Keleutak a indiqué que l'objectif du plan d'action sera de combler l'écart des compétences académiques entre les élèves du Nunavik et leurs pairs québécois dans le secteur de la jeunesse. Les obstacles scolaires résultant de cet écart ont été étudiés, documentés et discutés en profondeur par le conseil au fil des ans. Ces difficultés ont des répercussions négatives importantes sur les Nunavikois qui souhaitent poursuivre leurs études au niveau professionnel, collégial ou universitaire.

La directrice générale a également souligné que dans le cadre des travaux initiaux entrepris pour élaborer le plan d'action, la révision de la politique d'enseignement linguistique par le conseil des commissaires serait une étape nécessaire à entreprendre. Par exemple, les conclusions de Kativik Ilisarniliriniq (KI), mandatée par la recherche en éducation 2021, soulignent la nécessité d'introduire l'enseignement des langues secondes dès la première année du primaire. Il s'agit d'un changement majeur qui pourrait être introduit dès 2024-2025. Pour être mis en œuvre, il nécessiterait la modification de la politique d'enseignement linguistique par le conseil.

La présidente Sarah Aloupa a indiqué qu'aucune consultation à l'échelle du Nunavik ne serait organisée à ce sujet. Il s'agirait plutôt d'un examen des rapports de consultation antérieurs afin d'étayer l'élaboration du plan d'action.

Lors de leur réunion de décembre 2021, les commissaires ont examiné les conclusions du rapport final d'une recherche en éducation de deux ans qui a examiné les curriculums, les programmes et les parcours de la commission scolaire visant à améliorer la réussite des élèves au Nunavik. Suite à une comparaison avec le programme d'éducation du Québec (PÉQ), la recherche a documenté des écarts dans les attentes en matière de compétences dans de nombreux domaines. Bon nombre des écarts constatés sont directement et indirectement liés à l'acquisition de compétences en langue seconde. L'équipe de recherche a reçu son mandat le 13 décembre 2019, de la part du comité exécutif de KI. Les chercheurs mandatés sont affiliés à la *Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec*.

Les informations sur les exigences pour l'obtention du diplôme de fin d'études secondaires peuvent être consultées sur le site Internet de KI, en trois langues : <https://www.kativik.qc.ca/exigences-pour-l'obtention-du-diplome/>.

**Les calendriers scolaires pour l'année 2022-2023 ont été examinés et approuvés par le conseil des commissaires. Ils présentent une année scolaire dont la date de début est le 15 août 2022 et la date de fin est le 5 juin 2023.** La durée totale de l'année scolaire reste la même. Par rapport aux dernières années, l'année scolaire commencera la troisième semaine d'août plutôt que la deuxième.

**Le conseil des commissaires a approuvé les changements apportés à la politique encadrant le Programme d'aide financière aux étudiants du postsecondaire, augmentant le soutien financier aux étudiants qui choisissent de gérer leur propre bail ainsi que les montants remboursés aux parents qui utilisent des services de garde d'enfants.** Le taux utilisé pour calculer l'allocation de logement des étudiants qui choisissent de gérer leur propre bail est passé de + 10 % (taux de la SCHL) à + 25 % (taux de la SCHL), ce qui reflète le coût des loyers actuels dans la province. Les frais de garde d'enfant ont été augmentés à 15 \$ de l'heure pour un montant maximum de 90 \$ par jour.

**Les commissaires des différentes communautés ont transmis des informations sur les défis de recrutement qui touchent les écoles, et plus particulièrement l'enseignement de l'inuktitut.** Les écoles continuent à avoir besoin d'un soutien pour le recrutement local. La pénurie d'enseignants d'inuktitut au secondaire est préoccupante. La situation a une influence directe sur l'obtention du diplôme de fins d'études secondaires, puisque les élèves doivent obtenir six crédits en langue inuktitute pour obtenir leur DES.

Les conventions collectives qui ont été renouvelées pour les enseignants, le personnel de soutien et les professionnels comprennent des avantages sociaux sans précédent pour les employés recrutés localement. Cela pourrait aider les écoles sur les plans de l'attraction, du recrutement et de la rétention des employés.